



LES CONSEILS DE QUARTIERS DE MARMANDE

Leur objectif

Le conseil de quartier a pour objectif de réunir les habitant(e)s afin de pouvoir les impliquer dans des projets de proximité et améliorer la vie quotidienne de leur quartier.

Il incite chaque habitant(e) à participer à une aventure humaine conviviale au service du mieux vivre ensemble.

Leur composition

Les conseils de quartiers sont ouverts à l'ensemble des habitant(e)s qui souhaitent s'investir dans la vie de leur quartier.

L'animation et l'encadrement des conseils de quartiers sont confiés à deux conseillers municipaux appelés « élus référents ». La répartition est faite suivant le tableau en annexe. Les élus référents seront le lien entre le Conseil Municipal et le Conseil de Quartier.

Les conseils de quartiers sont également ouverts aux personnes qui n'habitent pas Marmande mais qui contribuent à la vie du quartier ou qui ont un impact sur son fonctionnement.

Le service Citoyenneté de la Ville vient en aide aux conseils de quartiers pour la partie administrative (les convocations aux réunions et la rédaction des comptes rendus) et financière (établissement des bons de commandes, ...).

Leur rôle

Le conseil de quartier, instance de démocratie participative, est complémentaire des instances de démocratie représentative qui confient aux seul(e)s élu(e)s, après délibération, la légitimité de rendre des décisions, au nom du suffrage universel et de l'intérêt général.

Il permet aux habitant(e)s de soumettre des propositions ainsi que des projets aux élu(e)s. Il éclaire la collectivité de l'expertise d'usage de ses habitant(e)s.

Il renforce l'information, la participation et la capacité d'intervention des habitant(e)s sur tous les sujets qui concernent leur quartier ou leur ville.

C'est un acteur de cohésion sociale, de solidarités, d'approfondissement de la citoyenneté et de formation à la démocratie locale.

Le conseil de quartier doit s'attacher à :

- œuvrer à la construction collective de l'avenir de notre ville.
- rapprocher les habitant(e)s des quartiers des instances décisionnelles.
- encourager l'interaction des citoyens.
- participer à l'animation de chaque quartier de la ville.

Le rôle du conseil de quartier est de favoriser :

- la concertation sur les aménagements urbains.
- la concertation sur les politiques publiques locales.
- l'amélioration du cadre de vie.
- la conduite de projets locaux par les habitant(e)s.
- le développement d'une citoyenneté active.
- le lien social et la valorisation du quartier.

Le conseil de quartier peut :

- se saisir de toute question ou projet concernant le quartier.
- formuler toute proposition concernant le quartier (avis, contribution...).
- répondre à une saisine des élu(e)s.
- porter un projet d'animation sur le quartier.
- participer à des diagnostics en marchant pour améliorer le cadre de vie.
- être consulté sur la programmation annuelle du budget de voirie de proximité.

Les conseils de quartiers seront également vigilants aux dossiers transversaux qui peuvent concerner l'ensemble des quartiers et organiseront des réunions inter-quartiers qui auront pour but de permettre à tous les quartiers de travailler autour de projets communs. Le découpage des quartiers

La ville de Marmande est découpée en 10 quartiers répartis de la façon suivante :

- Quartier Bédat-La gravette
- Quartier Beyssac
- Quartier Centre-ville
- Quartier Coussan
- Quartier Garrigue-Carpète
- Quartier Lagassat
- Quartier Lolya-Chêne vert
- Quartier Magdeleine-Bouilhats-Dispans
- Quartier Thivras
- Quartier Trec

L'esprit des conseils de quartiers

Œuvrer ensemble à la construction de l'avenir de notre ville, c'est :

- Redonner envie aux habitants de participer à la co-construction de projets.
- Encourager l'interaction des citoyens et faciliter le lien social.
- Favoriser l'action et la gestion des besoins de proximité.
- Donner l'envie de s'investir à la population dès le plus jeune âge (ateliers, chantier citoyens, ...).

Redynamiser les quartiers de Marmande

- Relancer les repas et animations de quartiers.
- Favoriser le travail et le partenariat entre conseils de quartiers suivant les dossiers.
- Créer de nouvelles animations conviviales (thématiques, sportives ...) inter-quartiers.
- Etablir une communication étendue à l'extérieur de la ville « centre ».
- Cultiver et faire connaître les spécificités de chaque quartier afin de conforter l'identité du territoire marmandais.
- Valoriser et contribuer à l'image globale de la ville.
- Etre à l'écoute
- Etudier de manière équitable, sans favoritisme les doléances de tous les habitant(e)s.

- Ne pas faire de prosélytisme : ni idéologique, ni religieux, ni pour un parti politique.
- Favoriser l'être plutôt que l'avoir, dans le sens où les meilleures actions ne sont pas forcément coûteuses.
- Etre garant de l'intérêt général et porter la recherche du bien commun.
- Etre attentif à l'ensemble des demandes.

Leur fonctionnement

Chaque conseil de quartier définit son mode de fonctionnement et le soumet pour validation à la commission citoyenneté. Toutefois, un bilan et une évaluation de la démarche seront réalisés chaque année par un comité d'évaluation.

Le comité d'évaluation sera constitué d'élu(e)s et des Marmandais(e)s qui ont participé à l'élaboration des différents outils participatifs.

La Communication

Afin d'informer les habitant(e)s des réunions de conseils de quartiers, ils peuvent s'appuyer sur la communication existante mise à leur disposition. Elles seront annoncées sur les supports municipaux de communication : journal municipal, site Internet, Facebook.

Des affiches (3 à 10 selon les quartiers) et des flyers (200 à 300 selon les quartiers) seront mis également à disposition des représentants de quartier.

Le budget

Un budget global sera alloué à l'ensemble des quartiers et sera ventilé en fonction des besoins de chaque quartier.

L'évolution de ces principes pourra être étudiée lors des bilans annuels.

Les élus référents des Conseils de Quartiers

Christian SORIN. Muriel FIGUEIRA

Bédat-La gravette	Alain PASCAL
	Maud CARUHEL
Beyssac	Didier DUBRANA
	Fatima FIGUES
Centre-ville	Dominique MARTIN
	Karen NOSMAS
Coussan	Loréline ROQUES
	Anne-Laure TARASCON
Garrigue-Carpète	Patrick CARDOIT
	Françoise VERDIER
Lagassat	Noëlli REY-LE-MEUR
	Jean-Claude FEYRIT
Lolya-Chêne vert	Jean-Claude BOURBON
	Michel MILHAC
Magdeleine-Bouilhats-Dispans	Valérie GUILBAUD
	Emmanuelle MARCHAND
Thivras	Stéphane BLANCHARD
	Bernard BOULITEAU
Trec	Alain LE BRIS
	Séverine CHASTAING

Le découpage des quartiers

